



Fédération Internationale des Luttres Associées
International Federation Of Associated Wrestling Styles

Rue du Château 6
1804 Corsier-sur-Vevey
Tel. (41 21) 312 84 26
Fax (41 21) 323 60 73

Internet : <http://www.fila-wrestling.com>
e-mail : fila@fila-wrestling.com



CONVENTION FILA – CONFEJES Avenant n° 006

ENTRE LA FILA (Fédération Internationale des Luttres Associées), dont le siège se trouve à Corsier en Vevey (Suisse), représentée par son Président, Monsieur Raphaël Martinetti,

ET

LA CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports ayant en partage le Français), dont le siège se trouve à Dakar (Sénégal), représentée par son Secrétaire Général, Monsieur Youssouf Fall,

Considérant les actions réalisées depuis 2005 dans le cadre de la présente Convention, la FILA et la CONFEJES décident, d'un commun accord, de poursuivre et de renforcer, en 2011, leur partenariat au bénéfice des Etats membres de la CONFEJES, de leurs Fédérations Nationales de Lutte, affiliées à la FILA, de leurs lutteurs et de manière plus générale de la Lutte sous ses formes olympiques et traditionnelles.

Les projets qui seront conduits en commun en 2011 reposent sur les thématiques suivantes :

- La recherche de l'Excellence sportive, notamment en Lutte Olympique,
- La consolidation des Centres FILA existants (Centres FILA de Thiès au Sénégal, et de Sofia en Bulgarie) et le développement des nouveaux Centres FILA, véritables outils structurels de développement (notamment ceux de Doha au Qatar et de Rio de Janeiro, au Brésil)
- La Formation continue des entraîneurs nationaux de Lutte à travers les écoles supérieures de la FILA,
- Le soutien affiché à la pratique féminine de Lutte olympique haut niveau,
- La reconnaissance et la valorisation des Luttres Traditionnelles,
- La conception et la diffusion d'une documentation technique et promotionnelle en faveur des Luttres Olympiques et Traditionnelles ainsi que des pays membres où celles-ci se développent.

Afin de respecter les axes thématiques ci-dessus et de conduire des actions structurantes de développement la FILA et la CONFEJES décident de renforcer leur collaboration en unissant, sur des projets précis, leurs moyens stratégiques, humains, financiers et de communication dans le but d'être performants et réactifs.

Pour la FILA, les moyens engagés reposent sur les quatre programmes internationaux de Développement mis en place depuis 2005, sur l'important réseau des Experts internationaux et sur un partenariat récent avec La Fondation Olympafrica.

Pour la CONFEJES, les moyens engagés s'inscrivent principalement dans le programme « Fonds Francophone de Préparation Olympique » (FFPO).

1° LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE EN LUTTE OLYMPIQUE :

Point 1 : Compte tenu des récents résultats enregistrés lors des derniers championnats d'Afrique (Maroc) et du Monde (Danemark) qui ont eu lieu en 2010 et des contraintes spécifiques liées aux Sports de combats (Sports « appréciés » / respect des catégories de poids / nécessité d'être présents lors des plus grands événements sportifs continentaux et mondiaux, etc.) la CONFEJES confirme le versement des bourses FFPO en continue soit, de manière permanente, sur une période annuelle de 12 mois et cela jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres, en 2012.

Les bourses FFPO seront directement versées à la FILA qui veillera à les redistribuer au Centre FILA du Sénégal.

Point 2 : Compte tenu de la nécessité, en Lutte Olympique, de se trouver régulièrement confronté à des adversaires de niveau supérieur (qu'il est difficile de trouver en Afrique puisque les boursiers de la CONFEJES sont obligatoirement champions ou parmi les trois premiers du Championnat d'Afrique), la CONFEJES pourra accorder aux meilleurs lutteurs boursiers de la CONFEJES la possibilité d'intégrer une préparation spécifique « hors continent » afin de créer les meilleures conditions pour obtenir une qualification olympique.

Point 3 : Pour tous les lutteurs boursiers de la CONFEJES, de la Solidarité Olympique et de la FILA, la FILA met en place une programmation sportive internationale pour l'année 2011 (stages et Tournois Internationaux) et en assurera l'intégralité du financement (transports internationaux, hébergement – restauration, engagement aux compétitions, encadrement technique, etc...).

Point 4 : Afin de compléter son dispositif d'appui à ses lutteurs boursiers la CONFEJES, après consultation de l'Administrateur du Centre FILA du Sénégal et l'accord du Président de la FILA, se réserve la possibilité de financer un stage international complémentaire, préparatoire au Championnat d'Afrique Seniors, 1^{ère} étape de la qualification olympique.

Point 5 : En accord avec les fédérations nationales de Lutte concernées, tous les lutteurs boursiers du Centre FILA du Sénégal seront sélectionnés par leur fédération nationale pour participer aux Championnats d'Afrique et du Monde 2011, Seniors et Juniors. La FILA prendra en charge ceux dont les fédérations n'ont pas les moyens financiers pour leur permettre de participer.

L'encadrement technique lors de ces compétitions majeures sera assuré par les Experts de la FILA, entraîneurs du Centre FILA du Sénégal.

Point 6 : Le Président de la FILA et le Secrétaire Général de la CONFEJES s'engagent à être présents (ou à se faire représenter officiellement) lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du Centre FILA de Thiès, qui se tiendra au cours du dernier trimestre 2011 et

d'en faire le rapport aux Ministres lors de la Conférence Ministérielle de la CONFEJES en 2012.

Point 7 : la CONFEJES, avec le soutien de la FILA, décide d'organiser en 2011, deux (2) stages continentaux du « Club CONFEJES Lutte » ceci dans le but de perfectionner les meilleurs lutteurs « espoirs » continentaux et de détecter de nouveaux jeunes talents.

Le premier regroupement sera organisé au mois de mai 2011, au Sénégal, en amont du Championnat d'Afrique Seniors et le second au mois de novembre 2011 dans l'océan indien.

Point 8 : L'appui au développement de la Lutte Olympique pour l'ensemble des pays de l'Océan indien (Comores, île Maurice, Madagascar et Seychelles) demeure une priorité pour la CONFEJES et pour la FILA.

La CONFEJES financera intégralement l'organisation en 2011 d'un stage du Club CONFEJES Lutte dans l'un des pays membres (déplacements internationaux d'une vingtaine de lutteurs, garçons et filles ; hébergement ; restauration ; animation). Ce stage sera suivi par l'organisation d'un Tournoi international.

La FILA prendra en charge l'encadrement technique de ce stage par la mise à disposition d'1 expert FILA pendant la durée du stage et la compétition.

Point 9 : la CONFEJES informera régulièrement la FILA des pays concernés et lutteurs bénéficiaires des Appuis Techniques Nationaux (Programme FFPO), ceci afin de sensibiliser et de mobiliser les Fédérations Nationales de Lutte, d'avoir un réel suivi national pour ces jeunes lutteurs à potentiel et enfin, de soutenir l'action conduite par la CONFEJES au bénéfice du développement de la Lutte dans nos pays membres.

2° CONSOLIDATION DES CENTRES FILA ACTUELS ET OUVERTURES DE NOUVEAUX CENTRES FILA EN 2011 :

Point 10 : La FILA et la CONFEJES réaffirment leur volonté commune de voir se renforcer le rôle des Centres FILA existants afin de soutenir la politique de développement mise en œuvre par la FILA en 2005 au bénéfice des lutteurs. Un soutien particulier est apporté par la FILA aux Centres FILA ouvert à Thiès, au Sénégal et à Sofia, en Bulgarie. Ces deux structures sont appelées à collaborer étroitement et à assurer un accueil réciproque des lutteurs boursiers de chacun des deux Centres FILA dans le cadre d'une aide à la préparation aux grands événements internationaux.

Point 11 : Une infrastructure sportive existe actuellement à l'île Maurice qui accueille régulièrement les lutteurs des Etats voisins lors des regroupements du Club CONFEJES LUTTE. Elle pourra regrouper de manière régulière ou/et permanente de jeunes lutteurs et lutteuses issus des stages de détection du Club CONFEJES Lutte et créer ainsi une dynamique régionale assurant une élévation du niveau général des jeunes lutteurs de la zone.

3° LA FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS NATIONAUX DE LUTTE :

Point 12 : La CONFEJES et la FILA décident d'accueillir régulièrement et de former aux nouvelles techniques d'enseignement de la Lutte (s'appuyant d'une part sur les Maîtrises FILA et, d'autre part sur la présence au Centre FILA de Thiès de l'élite continentale) tous les entraîneurs nationaux de Lutte. Les meilleurs d'entre eux pourront s'inscrire afin de suivre des formations de haut niveau dans le cadre des écoles supérieures de la FILA.

4° LA LUTTE FEMININE :

La FILA et la CONFEJES réaffirment leur volonté d'aider prioritairement les pays membres dont les fédérations nationales de Lutte sont prêtes à accueillir un public féminin et à structurer ce style olympique.

5° LA VALORISATION DES LUTTES TRADITIONNELLES :

Point 13 : La réécriture et la diffusion du document CONFEJES concernant « la réglementation de la Lutte Africaine », déjà programmée en 2007 par la Conférence des Ministres, seront relancées en 2012.

Ce document, largement étoffé et actualisé au regard des nouvelles pratiques identifiées dans chacun des pays membres, servira de référence réglementaire pour tous les pays d'Afrique qui participeront au Championnat d'Afrique de Lutte Traditionnelle.

Ce document servira également de support à l'élaboration du contenu technique de la « Lutte Africaine » qui figure désormais comme épreuve officielle aux Jeux de la Francophonie 2013.

La présente convention pourra être dénoncée dans l'année en cours, par l'une ou l'autre des parties. Cette dénonciation se fera par lettre simple avec un préavis de trois mois avant la date du 31 décembre de l'année en cours.

Tout litige d'ordre technique sera traité prioritairement par le groupe de pilotage composé du Conseiller Technique Sport de la CONFEJES et du Directeur du Développement de la FILA.

Fait à Dakar, le 26 mai 2011

Pour la FILA :
Le Président



Monsieur Raphaël Martinetti

Pour la CONFEJES :
Le Secrétaire Général P/O
Le conseiller technique



Monsieur Jean Michel GUERNIC